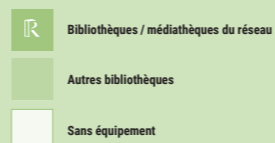
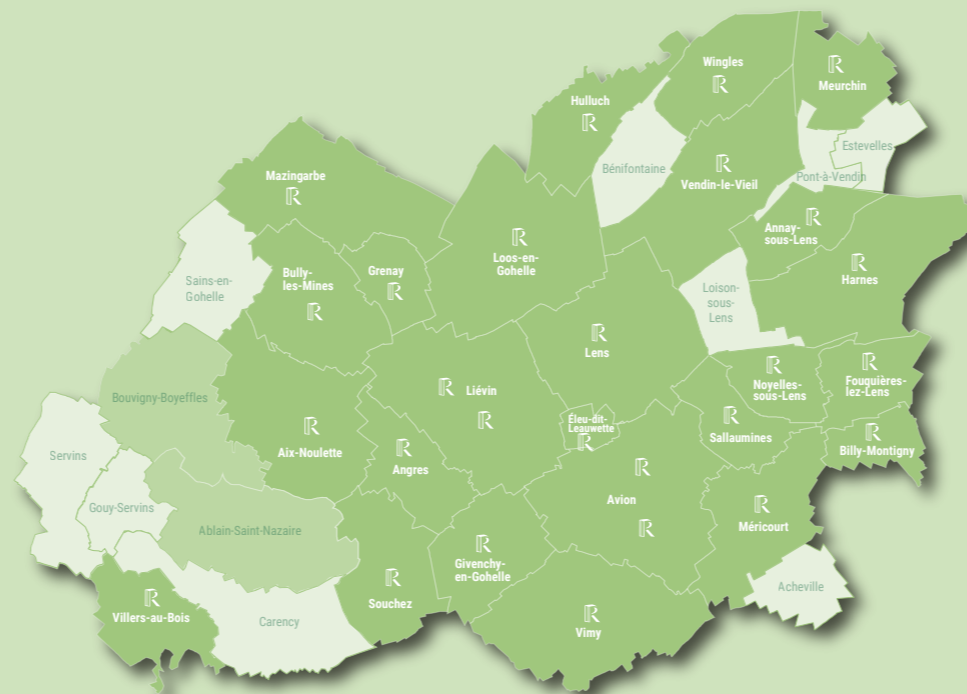


LES BIBLIOTHÈQUES DU RÉSEAU

Aix-Noulette	Bibliothèque d'Aix-Noulette	12 rue Piltepois	03 21 29 58 94
Angres	Espace Jean Ferrat	8 rue des écoles	03 91 83 45 85
Annay-sous-Lens	Bibliothèque d'Annay-sous-Lens	Place Roger Salengro	03 21 13 44 25
Avion	Médiathèque Emile Zola	Place des droits de l'enfant Espace culturel Jean Ferrat	03 21 79 44 98
Avion	Bibliothèque Miss Robin	Boulevard Anatole France	03 21 70 73 25
Billy-Montigny	Bibliothèque Nelson Madiba Mandela	Rue Pasteur	03 21 49 08 59
Bully-les-Mines	Espace culturel Edouard Pignon Bibliothèque et école de musique	Rue Casimir Beugnet	03 21 45 58 50
Eleu-dit-Leauwette	Médiathèque Centre culturel Michel Darras	64 rue Charles Ferrand	03 21 78 78 29
Fouquières-lez-Lens	Centre culturel Bibliothèque Jules Mousseron	18 bis rue Pasteur	03 21 49 60 96
Givenchy-en-Gohelle	Médiathèque Le Préau Livre	5 allée du 85 ^{ème} bataillon des Novia Scotia Highlanders	03 21 58 66 19
Grenay	Médiathèque Estaminet	2 ter rue Jules Guesde	03 66 54 00 54
Harnes	Médiathèque La Source	8 chemin de la deuxième voie	03 21 49 24 14
Hulluch	Médiathèque municipale d'Hulluch	Rue Pierre Malvoisin Place Inverness	03 21 69 80 70
Lens	Médiathèque Robert Cousin	13D route de Béthune	03 21 69 08 30
Liévin	Pôle Gambetta	Place Gambetta	03 21 45 83 90
Liévin	Pôle Desrousseaux	Avenue Desrousseaux	03 21 45 67 55
Loos-en-Gohelle	Médiathèque de Loos-en-Gohelle	Avenue de la Fosse 15 Jardin Public	03 21 43 23 51
Mazingarbe	Médiathèque Robert Hossein	Parc Mercier 42 rue Lefebvre	03 21 72 78 25
Méricourt	Espace culturel La Gare	Rue de la gare	03 91 83 14 85
Meurchin	L'Artchipel	Place Jean Jaurès	03 21 74 10 52
Noyelles-sous-Lens	Médiathèque de Noyelles-sous- Lens	Rue Victor Hugo	03 21 70 30 40
Sallaumines	La Maison de l'Art et de la Communication	Rue Arthur Lamendin	03 21 67 00 67
Souchez	Médiathèque de Souchez	11 bis rue Jean Jaurès	03 21 72 98 90
Vendin-le-Vieil	Le Trait d'Union	1 chemin de Saint-Nazaire	03 21 77 37 14
Villers-au-Bois	Bibliothèque de Villers-au-Bois	Rue du chantier	03 21 23 57 93 06 87 69 86 21
Vimy	Médiathèque André Malraux	1 rue de l'Égalité	03 21 73 73 76
Wingles	Maison municipale de la culture et des loisirs	24 rue Jules Guesde (nouvelle bibliothèque en construction)	03 21 40 98 93

LE RÉSEAU RELIRE

SUR LE TERRITOIRE



PLUS D'INFORMATIONS
SUR AGGLO-LENSLIEVIN.FR



www.agglo-lenslievin.fr

[f](#) [in](#) [@](#) @AggloLensLievin

BIENVENUE DANS LE RÉSEAU
UNIQUE ET GRATUIT

DÈS JANVIER 2026

ReliRe
Bibliothèques en réseau
LENS-LIÉVIN AGGLO

GUIDE DU LECTEUR

DÉCOUVRIR / EMPRUNTER / S'INFORMER



www.portailreire.fr



www.agglo-lenslievin.fr

[f](#) [in](#) [@](#) @AggloLensLievin



BIENVENUE DANS LE RÉSEAU UNIQUE ET GRATUIT



Avec la création du réseau Relire, nous ouvrons une nouvelle page de la lecture publique sur notre territoire. Ce projet, pensé et construit avec les communes et les bibliothécaires, marque une avancée majeure : il rendra l'accès aux savoirs, aux loisirs culturels et aux découvertes plus simple, plus moderne et surtout plus égalitaire.

Dès la fin de l'année 2025, une carte unique et gratuite permettra à chacun de profiter de 27 bibliothèques et médiathèques, de plus de 500 000 documents, ainsi que de nouveaux services numériques accessibles en quelques clics. Qu'il s'agisse de livres, de musique, de films ou de jeux, Relire élargit considérablement les horizons culturels, pour toutes les générations. Ce réseau, financé et porté collectivement par la CALL et les communes, illustre notre conviction que la culture est un service public essentiel, au même titre que les transports ou l'environnement. Relire est à la fois un outil de proximité, un levier d'égalité et un symbole de coopération territoriale.

Christelle Buissette
Vice-présidente de la CALL
Chargée des Dynamiques Culturelles

MODE D'EMPLOI DE LA CARTE



Pour obtenir votre carte de bibliothèque, vous devez **vous inscrire** dans l'une des **27 bibliothèques du réseau**. Celle-ci deviendra votre bibliothèque de référence.



La carte est valable toute la durée de votre inscription, laquelle devra être renouvelée chaque année auprès de vos bibliothécaires.



Cette carte est valable dans l'ensemble du réseau des bibliothèques *Relire* de la CALL. Elle est personnelle et doit être présentée à chaque emprunt.



Son titulaire est responsable des documents empruntés en son nom.



Merci de prévenir en cas de vol, de perte ou de changement d'adresse.



CRÉATION COMPTE SUR LE PORTAIL RELIRE

Vous pourrez accéder au portail du réseau à l'adresse suivante : www.portailreire.fr

Sur ce site, vous pourrez :

- ✓ **vous préinscrire,**
- ✓ **consulter l'agenda** de vos bibliothèques,
- ✓ **explorer les ressources** (livres, DVD, CD, jeux...) disponibles dans toutes les structures du territoire,
- ✓ **suivre vos prêts** et leurs dates de retour directement depuis votre profil lecteur.

Pour ne rien manquer, n'oubliez pas de cocher l'option vous permettant de recevoir la newsletter.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à demander de l'aide à vos bibliothécaires pour découvrir le fonctionnement du site internet.



MODALITÉS D'ACCÈS À LA PLATEFORME CULTURELLE DU DÉPARTEMENT

Dès la validation de votre inscription, vous pouvez accéder aux ressources en ligne de la médiathèque numérique départementale via le portail. Vous y trouverez :

- des livres numériques,
- des films,
- de la musique,
- de la presse,
- ainsi que des ressources de formation.

Il vous suffit de vous connecter au site du réseau *Relire* et de cliquer sur la ressource souhaitée pour y accéder.

MODALITÉS DE RÉSERVATION POUR LES DOCUMENTS :

Avec la mise en réseau des bibliothèques, les règles de prêts changent.

Quotas de prêts :

USAGERS	COLLECTIVITÉS	PROFESSIONNELS
<ul style="list-style-type: none"> • Illimité pour les livres, CD, DVD • Limité à 1 pour les jeux vidéo et 1 jeu de société • Limité à 1 pour les liseuses et les consoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Illimité pour les livres • Pas de prêt de CD et/ou DVD • Les livres CD sont considérés comme étant des livres • Pas de prêt de jeux vidéo, jeux de société, consoles, liseuses 	<ul style="list-style-type: none"> • Illimité pour les livres, CD, DVD • Prêt de jeux vidéo, jeux de société, consoles et liseuses

Réservation :

USAGERS	COLLECTIVITÉS	PROFESSIONNELS
<ul style="list-style-type: none"> • Limité à 5 pour les livres, CD, et DVD • Limité à 1 pour les jeux vidéo et 1 jeu de société empruntable uniquement dans sa bibliothèque d'origine • Limité à 1 pour les liseuses et les consoles empruntable uniquement dans la médiathèque d'origine 	<ul style="list-style-type: none"> • Limité à 5 pour les livres 	<ul style="list-style-type: none"> • Limité à 5 pour les livres, CD, et DVD • Limité à 1 pour les jeux vidéo et 1 jeu de société empruntable uniquement dans sa bibliothèque d'origine • Limité à 1 pour les liseuses et les consoles empruntable uniquement dans la médiathèque d'origine

Les prêts sur place seront prioritaires sur les réservations. Après notification de l'utilisateur de la bonne réception du document, celui-ci sera conservé 15 jours calendaires sur l'étagère. Ensuite il sera de nouveau disponible pour les autres usagers.

Durée des prêts :

USAGERS	COLLECTIVITÉS	PROFESSIONNELS
<ul style="list-style-type: none"> • 1 mois renouvelable 1 fois pour 15 jours • Les documents peuvent être prolongés dès la date du prêt, les 15 jours s'ajoutent automatiquement à la fin théorique de l'emprunt. • Il n'est pas possible de prolonger 1 document réservé ou en retard. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 mois renouvelable 1 fois • Les documents peuvent être prolongés dès la date du prêt, les 15 jours s'ajoutent automatiquement à la fin théorique de l'emprunt. • Il n'est pas possible de prolonger 1 document réservé ou en retard. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 mois renouvelable 1 fois • Les documents peuvent être prolongés dès la date du prêt, les 15 jours s'ajoutent automatiquement à la fin théorique de l'emprunt. • Il n'est pas possible de prolonger 1 document réservé ou en retard.

Les bibliothèques proposent différents services (prêt de jeux de société, prêt de jeux vidéo, utilisation d'ordinateurs, mise à disposition de lunettes de lecture...). Vous retrouverez la liste complète des services disponibles dans chaque lieu sur la page dédiée du portail internet.

